

DESS

Diplôme d'études supérieures
spécialisées en enseignement collégial

GUIDE

Stage d'enseignement au collégial

3MED915 et 3MED916

Université du Québec à Chicoutimi
Département des sciences de l'éducation
Secrétariat du programme – Local H3-1290
Téléphone : 418 545-5011, poste 5320
Courriel : spcs_education-dess@uqac.ca

*« Connaître ne consiste pas à copier le réel
mais à agir sur lui et à le transformer »*

- Piaget

*« Ce que [l'apprenant] sait faire aujourd'hui en collaboration,
il saura le faire tout seul demain »*

- Vygotski

Guide élaboré par Monique L'Hostie, Ph. D.
Professeure en formation pratique à l'enseignement
Coordonnatrice au Bureau de la formation pratique
Et Ugo Collard Fortin
M.A., chargé de cours
Département des sciences de l'éducation
UQAC
Automne 2019

AVANT-PROPOS

Ce guide s'adresse à tou.te.s les intervenant.e.s agissant dans le cadre de l'un des stages de formation à l'enseignement au collégial (3MED915 et 3MED916), soit l'étudiant.e stagiaire, l'enseignant.e associé.e et le.la superviseur.e de stage. Il se veut avant tout un repère pour la réalisation d'une démarche d'apprentissage qui soit la plus efficace possible pour le.la stagiaire.

Sommairement, on y retrouve des informations pertinentes pour permettre une action concertée entre les différent.e.s intervenant.e.s ainsi qu'une démarche de stage dont les modalités de base sont uniformes pour l'ensemble des stages d'enseignement au collégial de l'Université du Québec à Chicoutimi.

D'abord, la première section du guide offre des repères concrets balisant, pour les intervenant.e.s, le déroulement du stage d'enseignement au collégial et, plus spécifiquement, ses trois principales phases (phase de préparation, de réalisation et de bilan). Ensuite, la deuxième section définit les rôles et responsabilités du.de la stagiaire, de l'enseignant.e associé.e et du.de la superviseur.e de stage. Enfin, la troisième section présente un référentiel de compétences professionnelles pour la formation à l'enseignement au collégial de même que les modalités d'évaluation qui s'y rattachent.

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DES STAGES	1
2. DÉROULEMENT	2
2.1 PHASE DE PRÉPARATION AU STAGE	2
2.2 PHASE DE RÉALISATION DU STAGE.....	4
2.2.1 MOUVEMENT D’OBSERVATION ET DE PARTICIPATION	4
2.2.2 MOUVEMENT DE PRISE EN CHARGE	5
2.3 PHASE DE BILAN EN FIN DE STAGE.....	6
2.3.1 BILAN ÉCRIT	6
2.3.2 RENCONTRE D’ÉVALUATION FINALE	7
3. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANT.E.S DU STAGE.....	7
3.1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU.DE LA STAGIAIRE	7
3.2 RESPONSABILITÉS DE L’ENSEIGNANT.E ASSOCIÉ.E	7
3.3 RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE SUPERVISANT LE STAGE	8
4. RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE FORMATION À L’ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL.....	8
5. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	10
5.1 ÉVALUATION EN COURS DE STAGE	10
5.2 ÉVALUATION EN FIN DE STAGE.....	10
ANNEXE 1 RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES POUR L’ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL	11
ANNEXE 2 PLANIFICATION	32
ANNEXE 2.1 ÉTAPES DE PLANIFICATION D’ACTIVITÉS D’ENSEIGNEMENT- APPRENTISSAGE	33
ANNEXE 2.2 SCHÉMATISATION D’UNE SÉQUENCE D’ACTIVITÉS D’ENSEIGNEMENT- APPRENTISSAGE.....	34
ANNEXE 2.3 EXEMPLE DE PLANIFICATION (GÉNÉRALE)	35
ANNEXE 2.4 EXEMPLE DE PLANIFICATION (DÉTAILLÉE)	36
ANNEXE 3 PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES....	37
ANNEXE 4 AUTOANALYSE D’UNE VIDÉOSCOPIE	37

1. PRÉSENTATION DES STAGES

Les stages 3MED915 et 3MED916 s'inscrivent au cœur de la démarche de formation à l'enseignement collégial. D'une durée respective de 20 jours consécutifs, ils offrent une occasion unique pour les stagiaires de se familiariser avec les particularités et les enjeux propres à l'enseignement collégial. Ces stages constituent également une période de formation propice au développement professionnel. En fait, l'étudiant.e stagiaire est amené.e à développer, en contexte authentique, les habiletés nécessaires à l'exercice de la profession enseignante, et ce, au regard des diverses composantes du travail d'enseignement.

Au cours du stage, l'étudiant.e stagiaire est appelé.e à s'engager pleinement et activement dans chacune des trois phases qui composent la pratique de l'enseignement, soit la phase préactive, la phase interactive et la phase postactive. La phase préactive est caractérisée par la préparation ou l'anticipation de l'intervention auprès des élèves, ce que d'autres désignent également comme une phase de planification. Plus spécifiquement, cette phase nous amène à interroger le *quoi enseigner* (les contenus visés par l'enseignement), le *comment enseigner* (les démarches ainsi que les approches didactiques et pédagogiques retenues), le *avec quoi* (les ressources à utiliser pour réussir cet enseignement) ainsi que le *pourquoi* (les finalités éducatives visées en lien avec les contenus ainsi qu'avec les démarches et approches retenues). Chronologiquement, la phase interactive et de contrôle dans l'action s'ensuit et appelle à l'intervention (planifiée) auprès des élèves en classe. En substance, elle concerne donc le pilotage des activités d'enseignement-apprentissage ainsi que la gestion de l'interaction avec les élèves. Enfin, la phase postactive concerne l'*après-classe*, c'est-à-dire une forme de suivi des activités d'enseignement-apprentissage. Si la phase interactive donne lieu à des réflexions *dans* l'action, permettant l'adaptation de l'agir en réaction aux impératifs des situations, les phases préactive et postactive concernent, quant à elles, une réflexion *sur* cette action.

Pour être accompagné.e dans sa réflexion, l'étudiant.e stagiaire est guidé.e et encadré.e par la personne qui supervise le stage. Il.elle bénéficie de surcroît de l'accompagnement, des connaissances et du soutien d'un.e enseignant.e expérimenté.e en la matière, tout au long du stage. Ceci, non seulement en vue de saisir et de bien comprendre les processus de planification, de réalisation et de suivi de l'enseignement en contexte authentique ainsi que leur articulation d'ensemble, mais aussi de développer les compétences propres à l'acte d'enseigner

Afin de tirer profit de cette initiation à la pratique de l'enseignement en contexte authentique, l'étudiant.e stagiaire devra faire appel à toute une variété de connaissances. Il y a d'abord les connaissances qui ont été acquises en contexte universitaire depuis le début de la formation en enseignement, soit des connaissances disciplinaires, psychopédagogiques et didactiques. Pour les étudiant.e.s ayant vécu un premier stage (3MED915) s'ajoutent les connaissances variées issues de l'expérience. En articulant ces divers types de connaissances de manière appropriée, selon la nature des différentes situations avec lesquelles il faut composer en tant qu'enseignant.e, l'étudiant.e stagiaire devrait être en mesure non seulement de réaliser de nouveaux apprentissages, mais aussi de démontrer un agir compétent dans les différentes sphères de compétences relatives à l'enseignement collégial.

En somme, ces stages de formation à l'enseignement collégial offrent à chaque étudiant.e stagiaire l'occasion :

- D'amorcer un processus de développement professionnel en contexte authentique;
- De se familiariser avec le processus de planification de l'enseignement au collégial;
- D'établir des liens entre les cours, les programmes d'études et les compétences que l'élève de cégep doit

développer;

- De s'initier aux responsabilités et aux tâches spécifiques qu'implique la préparation des cours au quotidien, en considérant la planification de l'enseignement à court et à long terme (phase préactive), et ce, sous la supervision pédagogique d'une personne enseignante expérimentée et avec le soutien de celle-ci;
- De mettre à l'épreuve du terrain sa capacité à enseigner, à piloter en classe divers types d'activités d'enseignement-apprentissage, à évaluer la progression des apprentissages et à gérer la classe (phase interactive), et ce, sous la supervision pédagogique d'une personne enseignante expérimentée et avec le soutien de celle-ci;
- De s'initier au travail de suivi des activités ayant été réalisées en classe avec les élèves (phase postactive), et ce, sous la supervision pédagogique d'une personne enseignante expérimentée et avec le soutien de celle-ci;
- De se familiariser avec des façons de faire qui permettent d'établir, en tant qu'enseignant.e, une relation adéquate avec des élèves de niveau collégial;
- D'adopter un savoir-être conforme à l'éthique professionnelle en milieu éducatif;
- De développer une identité professionnelle en tant qu'enseignant.e.

2. DÉROULEMENT

Le stage se déroule en trois phases : la phase de préparation, la phase de réalisation et la phase de bilan en fin de stage. Chacune de ces phases est ponctuée de rencontres thématiques ainsi que de diverses tâches à effectuer, lesquelles incitent l'étudiant.e stagiaire à réaliser des apprentissages tout au long de son cheminement en cours de stage. Les sections subséquentes déclinent chacune de ces phases.

2.1 PHASE DE PRÉPARATION AU STAGE

La phase de préparation a pour but, comme son nom le suggère, de permettre au.à la stagiaire de se préparer adéquatement, tant sur les plans logistique que pédagogique et professionnel, de façon à pouvoir retirer le plus possible du séjour prévu à l'intérieur du collège. Cette phase se déroule donc avant l'insertion de l'étudiant.e stagiaire dans le milieu de stage (avant le début des 20 jours consécutifs dans ce milieu).

Cette phase s'amorce par une **première rencontre d'information** réunissant l'étudiant.e stagiaire, l'enseignant.e associé.e ainsi que le. la superviseur.e du stage (ci-après nommé.e.s les intervenant.e.s). La date et le moment de cette rencontre doivent être déterminés préalablement par les trois intervenant.e.s concerné.e.s. La rencontre permet d'établir la relation et d'échanger des informations essentielles à la préparation du stage. Il s'agit d'un moment propice à la présentation du guide de stage afin d'en expliciter les grandes lignes. Le début officiel¹ (phase de réalisation) du stage est également déterminé par les intervenant.e.s à ce moment. Dans le contexte du second stage (3MED916), le. la stagiaire doit fournir, lors de cette première rencontre, une copie à l'enseignant.e associé.e et à la personne supervisant le stage de sa fiche d'appréciation globale du 3MED915 afin d'identifier des cibles de développement professionnel pour

¹ Au trimestre d'automne, le stage doit se dérouler sur une période de 20 jours consécutifs, se situant entre le début du mois d'octobre et la mi-décembre. Au trimestre d'hiver, la période de stage doit être comprise entre le début du mois de février et la fin du mois d'avril. La date d'entrée dans le milieu de stage est déterminée d'un commun accord entre les trois intervenant.e.s.

le stage à venir.

Après la première rencontre, l'étudiant.e stagiaire est invité.e à colliger et à analyser diverses informations pertinentes relatives au contexte spécifique de son stage. Il.elle se rendra à l'établissement d'enseignement où se déroulera sa formation en milieu de pratique pour y rencontrer son enseignant.e associé.e, et ce, afin de se familiariser avec son futur milieu de stage et d'y recueillir les informations suivantes :

- Le calendrier pédagogique du collège;
- L'horaire de l'enseignant.e associé.e;
- L'organigramme du collège;
- L'identification du.des programme.s d'études ainsi que du.des cours dans le cadre desquels se réalisera le stage;
- L'identification de la partie du.des cours qui sera prise en charge par l'étudiant.e stagiaire;
- Une reconnaissance visuelle des lieux dédiés à l'enseignement;
- Le matériel pédagogique disponible (plans de cours, volumes de référence, cahiers d'exercices, supports audiovisuels, autre matériel didactique);
- Les politiques institutionnelles;
- Tout autre document jugé pertinent.

Une fois ces informations et documents en main, l'étudiant.e stagiaire se les approprié et en effectue l'analyse. Plus spécifiquement, il.elle doit développer une bonne compréhension du.des programme.s d'études, du.des cours concerné.s et du matériel pédagogique utilisé par l'enseignant.e associé.e. Également, le.la stagiaire cherche à obtenir une vue d'ensemble du contenu de formation qui est au programme pendant le stage, principalement du contenu qu'il.elle est appelé.e à prendre en charge. Ainsi, au terme de sa démarche d'appropriation, l'étudiant.e stagiaire **synthétise ces informations dans un tableau** qu'il.elle remettra à l'enseignant.e associé.e et à la personne qui supervise le stage, **avant la phase de réalisation**.

Le.la stagiaire établit également un **plan d'action** concernant le développement de ses compétences professionnelles ainsi que l'identification de cibles personnelles pour le stage à venir. Plus spécifiquement, à l'aide de grilles prévues à cet effet (**voir annexe 3**), le.la stagiaire identifie les compétences importantes à développer au cours de son stage et établit ses priorités quant au contexte du stage à venir. Il.elle identifie également certains de ses acquis susceptibles d'appuyer le développement souhaité et propose des moyens pour y parvenir. Ce plan d'action servira de base de discussion lors de la rencontre de coordination qui précèdera le début de la phase de réalisation.

Enfin, la phase de préparation se conclut par une **rencontre de validation du travail préparatoire au stage réalisé par le.la stagiaire**. Cette rencontre, dite de « préstage », réunit les trois intervenant.e.s concerné.e.s². La rencontre permettra de vérifier, à partir du tableau synthèse et du plan d'action présentés par le.la stagiaire, les informations recueillies, la planification de l'enseignement qui sera pris en charge par le.la stagiaire ainsi que les cibles de développement des compétences. Par ailleurs, cette rencontre permettra de clarifier les attentes respectives des intervenant.e.s de façon à établir un consensus quant au mode de fonctionnement

² Les modalités de rencontre (l'heure, le lieu, le mode [présentiel ou en visioconférence], etc.) seront discutées afin d'accommoder l'ensemble des intervenant.e.s.

qu'il.elle.s adopteront durant la réalisation du stage. Les intervenant.e.s devront, entre autres, s'entendre sur le début officiel du stage, la prise en charge de la tâche (partielle ou complète), la répartition des jours d'observation et de prise en charge ainsi que le calendrier d'observations du.de la superviseur.e en milieu de stage et des rencontres d'intégration qui s'ensuivront.

Synthèse de la phase de préparation

- Deux rencontres en triade :
 1. Une rencontre d'information, préalable au stage;
 2. Une rencontre de validation du travail préparatoire réalisé par le.la stagiaire, juste avant l'entrée dans le milieu d'accueil.
- Une cueillette d'informations relatives au milieu d'accueil (le collègue) et au contexte particulier du stage (la tâche de l'enseignant.e associé.e).
- Deux productions :
 1. Un tableau synthèse des informations recueillies;
 2. Un plan d'action de développement des compétences professionnelles.

Ces productions écrites font l'objet d'une présentation orale par le.la stagiaire dans le cadre de la rencontre de validation du travail préparatoire.

2.2 PHASE DE RÉALISATION DU STAGE

La phase de réalisation concerne la période de 20 jours consécutifs de stage proprement dite au cours de laquelle le.la stagiaire « suit » l'horaire de travail de son enseignant.e associé.e. Lors de la réalisation de son stage, il.elle est invité.e, dans un premier temps, à observer et à se familiariser avec le travail de l'enseignant.e à l'intérieur de la classe comme de l'établissement d'enseignement. Puis, progressivement, l'étudiant.e stagiaire s'engage dans les activités de la classe pour éventuellement en prendre la charge complète. Les sections suivantes explicitent plus exhaustivement la teneur de chacun de ces mouvements.

2.2.1 MOUVEMENT D'OBSERVATION ET DE PARTICIPATION

Quoique plus important au début de la période de stage, le mouvement d'observation se poursuivra tout au long de la démarche. Il consiste, pour le.la stagiaire, à profiter de sa présence en milieu collégial pour observer le milieu de vie de l'enseignant.e à l'intérieur de la classe et de l'établissement d'enseignement. Ces observations peuvent, à titre d'exemple, porter sur les élèves, l'enseignement, la classe en général ou la dynamique de groupe, l'environnement physique de la classe et, plus largement, celle du collègue, etc.

Après quelques jours consacrés à l'observation (durée à déterminer par les intervenant.e.s selon qu'il s'agit d'un premier stage ou d'un second stage), le.la stagiaire s'implique progressivement en apportant sa participation aux diverses activités de son enseignant.e associé.e. En effet, pour faire de son stage une expérience féconde permettant de se familiariser avec la vie professionnelle de l'enseignant.e, il.elle doit s'impliquer, dans la mesure du possible et du raisonnable, dans les différentes activités professionnelles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de la classe. La participation du.de la stagiaire peut donc concerner la planification de l'intervention, le pilotage de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages ou encore la présence à des réunions départementales, de programme et autres.

Afin de pleinement tirer profit de sa présence sur le terrain, le.la stagiaire est invité.e à tenir un **journal de bord** permettant de consigner ses réflexions découlant de ses observations. Ainsi, à la fin de chaque journée

de stage, l'étudiant.e stagiaire procède à une analyse réflexive des éléments observés l'ayant particulièrement intéressé.e. Des notes personnelles, telles que des notes d'observation, des idées ou des questions, émergeant dans la foulée des situations vécues en stage, pourront aussi être consignées dans le journal. Ces réflexions serviront bien évidemment d'objet de discussion lors des rencontres d'intégration avec l'enseignant.e associé.e et le.la superviseur.e du stage. D'ailleurs, le.la stagiaire est invité.e à privilégier, pour l'élaboration de son journal, un outil numérique de son choix permettant tout aussi bien l'archivage de ses réflexions que leur partage auprès des autres intervenant.e.s (ex. un *Google doc* partagé).

2.2.2 MOUVEMENT DE PRISE EN CHARGE

Après un certain temps consacré à l'observation et à la participation survient le mouvement de prise en charge. Ce dernier mouvement consiste, pour le.la stagiaire, à assumer l'enseignement d'une certaine tranche, tantôt partielle, tantôt complète³, de la tâche globale de son enseignant.e associé.e, et ce, auprès de groupes d'élèves différents. Durant le mouvement de prise en charge, le.la stagiaire poursuit son observation des événements dans le milieu ainsi que sa participation aux différentes tâches afférentes à son contexte de stage.

L'étudiant.e stagiaire, avec l'aide de l'enseignant.e associé.e, planifie soigneusement chacune des périodes de cours dont il.elle a la charge; il.elle utilise pour ce faire un modèle validé de planification d'une période de cours (**voir annexe 2**). L'étudiant.e stagiaire soumet à l'enseignant.e associé.e chacune de ses préparations de cours en vue d'une validation auprès de cette personne-ressource expérimentée; le cas échéant, l'étudiant.e stagiaire apporte les ajustements demandés par l'enseignant.e avant de se présenter en classe. Les planifications écrites des cours doivent obligatoirement être remises au.la superviseur.e au moment de ses visites en milieu de stage et elles feront l'objet d'échanges lors des rencontres d'intégration en triade.

Au cours du stage, au moins deux prises en charge⁴ de la classe par l'étudiant.e stagiaire seront filmées. Après chacune des vidéoscopies, l'étudiant.e procédera à une **autoanalyse** de son intervention en contexte authentique d'enseignement. L'enseignant.e associé.e accompagnera le.la stagiaire dans cette tâche en vue de lui fournir des observations et rétroactions constructives.

D'ailleurs, dans le cadre du 3MED915, la totalité des périodes de cours prises en charge par le.la stagiaire devrait être observée par l'enseignant.e associé.e afin de permettre un retour réflexif à deux sur chaque période. Par ailleurs, dans le cadre du stage 3MED916, il serait souhaitable que le.la stagiaire puisse expérimenter un certain nombre de périodes de cours où il.elle se retrouve seul.e en classe avec les élèves (tout en sachant comment rejoindre facilement son enseignant.e associé.e, en cas de besoin). Le.la superviseur.e du stage observera, pour sa part, au moins deux périodes de cours prises en charge par le.la stagiaire, suivant les dates fixées à l'agenda lors de la rencontre de coordination.

Deux rencontres d'intégration en triade suivront les périodes d'observation par le.la superviseur.e selon les modalités fixées lors de la rencontre de coordination. La personne supervisant le stage a la responsabilité d'animer les triades, mais les sujets de ces rencontres ne sauraient être prédéfinis. Les rencontres en triade permettent à l'étudiant.e stagiaire de faire le point sur les apprentissages et les progrès qu'il.elle réalise en cours de stage. La triade est aussi l'occasion d'échanger autour des observations faites sur le terrain par chacun des membres qui constituent la triade. De plus, les principales réflexions issues du journal de bord seront aussi partagées et discutées; elles seront, de ce fait, mises en perspective avec les observations

³ À titre indicatif, pour le premier stage d'enseignement, le.la stagiaire pourrait prendre en charge minimalement 30 % du temps d'enseignement se trouvant à l'horaire de l'enseignant.e associé.e; le reste du temps serait consacré à l'observation ainsi qu'à la participation. Dans le cadre du deuxième stage d'enseignement, la prise en charge pourrait minimalement couvrir 70 % du temps d'enseignement total; le reste du temps étant toujours consacré à l'observation ainsi qu'à la participation.

⁴ Il peut s'agir d'un cours entier ou d'une partie importante d'un cours.

faites *in situ* par l'enseignant.e associé.e et le.la superviseur.e.

Enfin, il importe que l'étudiant.e stagiaire poursuive sa contribution journalière à son **journal de bord** réflexif, en continuité avec les précédents mouvements. En complément des résultats de ses autoanalyses (vidéoscopies), l'étudiant.e stagiaire procède à une analyse réflexive au regard du niveau de compétence qu'il.elle démontre dans l'action par rapport aux tâches qu'il.elle réalise durant les journées passées en milieu collégial. Afin de mettre en perspective sa propre analyse, il.elle prend en compte les retours sur son agir professionnel, réalisés en compagnie de son enseignant.e associé.e ou encore, réalisés en triade avec la participation de la personne qui supervise le stage. Un tel exercice d'analyse réflexive permet normalement d'identifier aussi bien les atouts dont une personne dispose pour agir adéquatement dans les diverses situations rencontrées que les points faibles ou aspects de l'agir professionnel qu'il serait bon de corriger ou d'ajuster afin d'agir de façon plus compétente. Autrement dit, il s'agit de prendre conscience de ses forces aussi bien que de ses faiblesses sur le plan de ses savoirs, savoir-être et savoir-faire en vue d'améliorer sa pratique professionnelle qui est en cours d'élaboration. L'analyse réflexive adéquatement menée génère des bénéfices concrets pour le développement professionnel; elle permet notamment d'en constater l'évolution.

Synthèse de la phase de réalisation

- Observations dans le milieu de stage, notamment en classe.
- Participation progressive aux activités de la classe allant jusqu'à la prise en charge.
- Deux autoanalyses de prises en charge d'enseignement filmées.
- Un journal de bord réflexif consignait notes d'observation, questions et réflexions personnelles, résumés des rétroactions fournies, synthèses des autoanalyses, etc.
- Deux rencontres d'intégration en triade faisant suite aux visites du.de la superviseur.e en salle de classe.

2.3 PHASE DE BILAN EN FIN DE STAGE

La dernière phase du stage propose de jeter un regard réflexif et évaluatif sur l'ensemble de la démarche de formation pratique. Elle concerne essentiellement la préparation d'un bilan de compétences et la tenue d'une rencontre d'évaluation finale.

2.3.1 BILAN ÉCRIT

L'étudiant.e stagiaire établit son propre bilan, par écrit, au terme des activités du stage. Le bilan est produit en prévision de la rencontre consacrée à l'évaluation finale; une copie est remise à l'enseignant.e associé.e ainsi qu'à la personne supervisant le stage au moins 48 heures avant la rencontre d'évaluation finale. Le bilan est fait sous forme d'autocritique et il résulte d'une analyse de ses forces ainsi que des points à améliorer. Le.la stagiaire structure son bilan en fonction des quatre thèmes suivants :

- i. L'atteinte de mes cibles de départ associées au stage;
- ii. Mes principaux apprentissages;
- iii. Mon intérêt pour la profession enseignante au collégial;
- iv. Les retombées de cette activité de formation pratique au regard du développement des dix compétences professionnelles.

2.3.2 RENCONTRE D'ÉVALUATION FINALE

La rencontre d'évaluation finale se tient en toute fin de stage ou au cours des journées qui suivent et elle réunit stagiaire, enseignant.e associé.e et superviseur.e. Durant cette rencontre, l'étudiant.e stagiaire est invité.e à échanger avec les autres intervenant.e.s sur les principaux éléments de son bilan, tout particulièrement au sujet du développement de ses compétences professionnelles (se référer au point 5.2 pour davantage de précisions quant à l'évaluation).

Synthèse de la phase de bilan

- Un bilan écrit en fin de stage, incluant un bilan de compétences (point 5).
- Une rencontre finale d'évaluation.

3. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANT.E. S DU STAGE

3.1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU/DE LA STAGIAIRE

- Être assidu.e et ponctuel.le;
- S'engager pleinement en classe et dans le collège de façon à ce que le stage soit un temps fort de formation;
- Faire preuve de professionnalisme en toutes circonstances;
- Agir, en classe et dans le collège, de façon éthique et responsable;
- Utiliser régulièrement les TIC pour préparer ses interventions, pour les réaliser en classe, pour enregistrer ou consigner le matériel recueilli sur le terrain, le traiter et l'analyser;
- Compléter les analyses réflexives requises dans le but d'en tirer des bénéfices pour son développement professionnel;
- Participer activement aux rencontres en triade.

3.2 RESPONSABILITÉS DE L'ENSEIGNANT.E ASSOCIÉ.E

Au cours des 20 jours de stage :

- Assurer une disponibilité en tout temps, en classe et dans le collège;
- Faciliter l'intégration de l'étudiant.e stagiaire dans les classes et dans le collège;
- Assurer pleinement son rôle de formateur.trice en milieu de pratique auprès de l'étudiant.e stagiaire;
- Établir avec l'étudiant.e stagiaire un climat d'apprentissage et une relation de confiance de nature professionnelle;
- Guider et accompagner le/la stagiaire dans sa démarche d'initiation à l'enseignement au collégial;
- Expliciter sa pratique professionnelle;
- Encourager le/la stagiaire dans ses efforts pour améliorer sa maîtrise de la langue;
- Faire du modelage avec l'étudiant.e stagiaire dans une perspective de mentorat;

- Observer l'étudiant.e stagiaire dans ses interventions, lui demander de se critiquer, de verbaliser ses raisons d'agir et d'identifier ses forces de même que ses lacunes à combler en tant que futur.e enseignant.e;
- Fournir à l'étudiant.e stagiaire des rétroactions constructives et partager avec lui.elle des connaissances issues de l'expérience accumulée en tant qu'enseignant.e de carrière;
- Soutenir l'étudiant.e stagiaire dans le développement d'un jugement professionnel fondé sur des arguments, des faits et un cadre de référence approprié;
- Participer aux diverses rencontres inhérentes au stage;
- Collaborer à l'évaluation formative des compétences du.de la stagiaire ainsi qu'à l'évaluation en fin de stage;
- Travailler de concert avec la personne qui supervise le stage;
- Respecter les modalités spécifiées dans le guide de stage.

3.3 RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE SUPERVISANT LE STAGE

- Organiser et animer les rencontres;
- Travailler de concert avec l'enseignant.e associé.e;
- Soutenir le développement de l'identité et des compétences professionnelles de l'étudiant.e stagiaire;
- Encadrer l'étudiant.e stagiaire dans la réalisation des travaux à effectuer en stage;
- Encourager l'étudiant.e stagiaire dans l'amélioration de la maîtrise de la langue;
- Fournir à l'étudiant.e stagiaire des rétroactions constructives et partager avec lui.elle des connaissances scientifiques pertinentes aux situations rencontrées en stage;
- Aider le.la stagiaire à établir des liens entre les activités de formation en milieu de stage et les activités de formation en milieu universitaire;
- Aider le.la stagiaire à identifier autant ses points forts que ses faiblesses et à cibler les attitudes et les comportements qu'il.elle a intérêt à maintenir en tant que futur.e enseignant.e ou, au contraire, qu'il.elle devrait modifier;
- Soutenir l'étudiant.e stagiaire dans le développement d'un jugement professionnel fondé sur des arguments, des faits et un cadre de référence approprié;
- En collaboration avec l'enseignant.e associé.e, évaluer les compétences du.de la stagiaire en cours de stage et en fin de stage;
- Respecter les modalités spécifiées dans le guide de stage.

4. RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Être compétent, c'est mobiliser dans l'action les ressources pertinentes (savoirs, savoir-être, savoir-faire) pour composer au mieux avec les données d'une situation. En enseignement collégial, cet agir compétent doit se refléter à l'intérieur de divers aspects complémentaires essentiels à l'exercice de la profession.

Ainsi, le présent référentiel indique les compétences jugées requises pour une pratique professionnelle lors de la **formation à l’enseignement collégial**. Il ne s’agit pas ici d’une proposition « idéaliste » ou « exhaustive » des compétences à posséder, car son utilisation est davantage envisagée dans un contexte de formation à l’enseignement. Il tient compte des spécificités organisationnelles et professionnelles qui caractérisent les établissements d’enseignement collégiaux et, plus largement, l’enseignement supérieur.

Le référentiel présenté dans ce document a été développé spécifiquement pour la formation à l’enseignement collégial offerte par l’UQAC et cela, à partir d’un ensemble de référentiels balisant une formation professionnelle à l’enseignement. Il privilégie le développement de dix compétences regroupées en trois registres touchant divers aspects complémentaires de l’enseignement : les compétences élémentaires, les compétences spécialisées pour l’enseignement ainsi que les compétences liées à l’éthique et à l’exercice de la profession.

Le tableau suivant présente sommairement le libellé des compétences choisies ainsi que leur organisation. Chaque compétence est davantage détaillée en **annexe 1** (*Les compétences professionnelles de formation à l’enseignement collégial*), notamment le sens accordé à chaque compétence, ses composantes principales ainsi que ses manifestations attendues en cours de stage.

Tableau synthèse des compétences professionnelles pour la formation à l’enseignement collégial⁵

Compétences élémentaires	
1. Communiquer clairement et correctement à l’oral et à l’écrit, dans les divers contextes professionnels	2. Agir comme un.e professionnel.le instruit.e et cultivé.e dans l’exercice de ses fonctions
Compétences spécialisées pour l’enseignement	
3. Planifier l’enseignement-apprentissage en tenant compte des caractéristiques et des besoins des élèves	4. Réaliser en classe les activités d’enseignement-apprentissage en tenant compte des caractéristiques et des besoins des élèves
5. Organiser/gérer le fonctionnement du groupe-classe	6. Évaluer les apprentissages
7. Mobiliser le numérique dans une perspective éducative	
Compétences liées à l’éthique et à l’exercice de la profession	
8. Collaborer étroitement avec les différent.e.s partenaires de l’établissement d’enseignement collégial	9. S’engager dans son développement professionnel afin de construire sa pratique de l’enseignement
10. Agir de façon éthique et responsable dans l’exercice de ses fonctions	

⁵ Sources utilisées pour l’élaboration du référentiel :

Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante [CRIFPE] (2019). *Référentiel de compétences professionnelles pour la formation du personnel enseignant*. Montréal : CRIFPE.

Ministère de l’Éducation du Québec (2001). *La formation à l’enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*. Québec : Gouvernement du Québec

Conseil supérieur de l’éducation [CSE] (2000). *La formation du personnel enseignant du collégial : un projet collectif enraciné dans le milieu*. Québec : CSE.

Laliberté, J. et Dorais, S. (1999). *Un profil de compétences du personnel enseignant du collégial*. Sherbrooke : Collection PERFORMA, Éditions du CRP.

5. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

5.1 ÉVALUATION EN COURS DE STAGE

L'évaluation formative (évaluation en cours de stage) constitue un élément important pour quiconque veut progresser dans son développement professionnel. Elle est privilégiée pour apprécier les capacités et les habiletés ainsi que les attitudes et les comportements servant de repères aux différentes compétences ciblées. Les appréciations communiquées à un.e étudiant.e stagiaire de même que les rétroactions qui lui sont fournies par les personnes expérimentées, qui le.la guident, le.la conseillent et l'accompagnent, caractérisent l'évaluation en cours de stage. Ces appréciations et ces rétroactions fournissent un contenu qui permet à l'étudiant.e stagiaire de cerner ses forces et ses faiblesses par rapport aux dix compétences requises pour enseigner au collégial. L'étudiant.e stagiaire est aussi appelé.e à s'évaluer et à se réguler en cours de stage pour ajuster, consolider et enrichir son apprentissage de l'enseignement d'une discipline et sa progression vers la maîtrise des compétences nécessaires à cet enseignement.

5.2 ÉVALUATION EN FIN DE STAGE

L'évaluation globale en fin de stage se réalise en triade (stagiaire, enseignant.e associé.e et superviseur.e universitaire). Cette évaluation demeure cependant sous la responsabilité de la personne qui représente l'université. D'une part, l'enseignant.e associé.e et le.la superviseur.e complètent ensemble une **fiche d'appréciation globale** (ce document est fourni par le secrétariat du DESS) qui précise, pour chaque compétence évaluée, le niveau de développement atteint selon eux.elles par l'étudiant.e stagiaire concerné.e. De son côté, le.la stagiaire prépare un bilan écrit du niveau de développement de ses compétences qu'il.elle communiquera lors de la rencontre d'évaluation finale en triade.

La **fiche d'appréciation globale** précise le résultat final indiquant par là si le.la stagiaire a atteint ou non le niveau de développement attendu par rapport aux compétences évaluées. La sanction du stage utilise le barème de notation en vigueur aux cycles supérieurs en éducation.

A+ 97-99	B+ 87-89	C+ 77-79	E (échec) 0-59
A 93-96	B 83-86	C 60-76	
A- 90-92	B- 80-82		

Concrètement, le niveau de compétence atteint par le.la stagiaire est évalué pour les dix compétences professionnelles ciblées. Les mentions⁶ d'appréciation « très satisfaisant », « satisfaisant » ou « insatisfaisant » peuvent être attribuées et sont ensuite associées à une valeur numérique. Ainsi, une valeur de 10 est accordée pour la mention « très satisfaisant », une valeur comprise entre 7 et 9, pour la mention « satisfaisant » et une valeur de 6 ou moins, pour la mention « insatisfaisant ». La somme des valeurs accordées pour les dix compétences permettra d'obtenir une note chiffrée (sur 100) qu'il sera possible de convertir pour déterminer la note littérale finale. La réussite du stage suppose **l'obtention d'une note littérale d'au moins C**. Un incomplet peut être attribué pour une raison jugée valable par la personne qui représente l'université en accord avec le.la professeur.e qui dirige le programme du DESS.

⁶ Le niveau « **très satisfaisant** » signifie que le développement de la compétence est très avancé par rapport à ce qui est attendu d'un.e stagiaire, considérant son parcours de formation. Le niveau « **satisfaisant** » implique que le développement de la compétence correspond à ce qui est attendu du stagiaire. Le niveau « **insatisfaisant** » indique que le développement de la compétence apparaît en deçà de ce qui est attendu d'un.e stagiaire et que des aspects majeurs de la compétence restent à travailler.

ANNEXE 1

**RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES
POUR L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL**

Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement collégial

COMPÉTENCE 1 *Communiquer clairement et correctement à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes professionnels*

Sens de la compétence	Composantes	Manifestations de la compétence chez l'étudiant.e
<p>L'enseignement est, dans sa plus simple expression, une situation de communication, c'est-à-dire une situation où l'enseignant.e s'adresse « à autrui, par la parole et le texte, afin d'être compris[e] de lui » (CRIFPE, 2019, p.40). Il est donc fondamental que tout.e stagiaire développe une connaissance approfondie des usages de la langue d'enseignement et, éventuellement, en assure la maîtrise. Omniprésente, cette compétence doit donc teinter l'ensemble des contextes (c.-à-d. formels et informels) liés à l'exercice de la profession.</p>	<p>i. Démontrer une maîtrise des règles et des usages de la langue orale et écrite de manière à être compris.e par l'ensemble de la communauté éducative.</p> <p>ii. S'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'un.e professionnel.le de l'enseignement.</p>	<p>L'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'exprime dans un langage approprié et adapté aux contextes; • Fait usage de la langue, à l'écrit et à l'oral, de manière à respecter les règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques; • Projette adéquatement sa voix selon le contexte de communication et en module l'intonation; • Articule bien et adopte un débit correct; • Donne des explications claires; • Fait preuve d'esprit de synthèse et d'organisation dans ses propos; • Emploie différentes stratégies de communication telles que l'explicitation, la reformulation ou la répétition au bénéfice des élèves; • Fait appel à des moyens de communication appropriés et variés selon les contextes.

Notes d'observation

Forces/Ressources	Difficultés/Points à améliorer

Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement collégial

COMPÉTENCE 2 *Agir comme un.e professionnel.le instruit.e et cultivé.e dans l'exercice de ses fonctions*

Sens de la compétence	Composantes	Manifestations de la compétence chez l'étudiant.e
<p>Enseigner, c'est à la base organiser la rencontre entre des contenus (des savoirs) et un public (des apprenant.e.s) au sein d'une relation d'apprentissage. Le rôle de l'enseignant.e se définit donc comme celui d'un.e médiateur.trice entre un savoir ou une culture disciplinaire et les élèves (CSE, 2019). Le.la futur.e enseignant.e doit, par conséquent, apprendre à agir comme un.e expert.e disciplinaire, chargé.e de traduire les contenus disciplinaires et de les présenter dans un contexte signifiant pour les élèves. Aussi, il s'agit d'adopter une posture de « passeur.se culturel.le », c'est-à-dire chargé.e de représenter, d'interpréter, de critiquer la culture disciplinaire et, ultimement, d'en assurer le relai auprès des élèves.</p>	<p>i. Manifester une compréhension critique de son propre cheminement culturel et de son savoir, en apprécier les potentialités et les limites.</p> <p>ii. Maîtriser les contenus fondamentaux inhérents à sa discipline d'enseignement (théories, notions, problèmes, méthodes, outils, techniques, procédures, démarches, etc.).</p> <p>iii. Assumer sa fonction de médiateur.trice d'objets de savoir et de contenus culturels (disciplinaires) afin que les élèves s'approprient progressivement une culture disciplinaire spécifique.</p> <p>iv. Établir des liens entre les différents contenus à enseigner et les connaissances des élèves afin de rendre les apprentissages signifiants.</p> <p>v. Prendre une distance réflexive et critique à l'égard des contenus à enseigner (matières, domaine, sujet, etc.) et, plus globalement, des programmes auxquels ils se rattachent.</p>	<p>L'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démonstre une très bonne connaissance des contenus à enseigner ainsi que du contexte disciplinaire (scientifique, technologique professionnel, etc.) plus grand qui l'englobe; • Actualise ses connaissances afin d'être en phase avec les exigences de formation des programmes; • S'informe des connaissances préalables des élèves et cherche à s'y arrimer afin de rendre les nouveaux apprentissages signifiants et aussi de les intégrer de manière logique et progressive; • Est en mesure de dégager les caractéristiques et les particularités des programmes à l'intérieur desquels les contenus disciplinaires sont travaillés; • Tient compte de la logique des programmes (approche-programme) pour la préparation des contenus à enseigner.

Notes d'observation

Forces/Ressources	Difficultés/Points à améliorer

Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement collégial

COMPÉTENCE 3 *Planifier l'enseignement-apprentissage en tenant compte des caractéristiques et des besoins des élèves*

Sens de la compétence	Composantes	Manifestations de la compétence chez l'étudiant.e
<p>L'enseignement s'opérationnalise par le biais d'activités d'enseignement-apprentissage permettant l'atteinte de visées d'apprentissage ou, autrement formulé, d'intentions pédagogiques. La conception et la planification des activités constituent donc un moment pédagogique charnière qui s'effectue à deux niveaux.</p> <p>D'abord, au niveau macro, l'enseignant.e organise la progression des apprentissages sur le long terme, c'est-à-dire pour l'ensemble du cours (environ 45 h). Cette planification, étroitement liée au plan de cours, doit être réalisée en concordance avec le développement des compétences souhaité par chacun des programmes.</p> <p>Ensuite, au niveau micro, l'enseignant.e planifie et conçoit le déroulement de chaque activité d'enseignement-apprentissage. Plus spécifiquement, il.elle prévoit l'essentiel de ce qu'il.elle devra mettre en œuvre durant chaque période pour favoriser les apprentissages. Il.elle en profitera notamment pour organiser la progression des activités d'enseignement-apprentissage (les modalités, les consignes, le matériel, la rétroaction et les évaluations, les laboratoires/ateliers, etc.). Enfin, lors de sa planification, l'enseignant.e planifie des stratégies de différenciation pédagogique ainsi que des mesures pour répondre à la diversité de ses élèves et, ultimement, soutenir leur réussite.</p>	<p>i. Formuler des intentions pédagogiques précises de sorte que les élèves comprennent clairement ce qui est attendu d'eux.elles.</p> <p>ii. Sélectionner, adapter ou concevoir le matériel didactique approprié, et ce, en fonction des visées des programmes ainsi que des acquis, des capacités et des difficultés des élèves.</p> <p>iii. Organiser les contenus (savoirs, savoir-faire et savoir-être) et les présenter aux élèves de manière claire et structurée afin qu'ils.elles puissent en saisir les éléments pertinents.</p> <p>iv. Varier les activités (magistrales, individualisées, interactives, par projet, par situation problème, etc.) pour atteindre les visées, soutenir la motivation et, ainsi, répondre aux différents styles d'apprentissage dans une perspective de différenciation pédagogique.</p> <p>v. Prendre connaissance de l'information pertinente dans la documentation scientifique ou auprès des personnes-ressources concernant le cheminement des élèves présentant des besoins particuliers.</p>	<p>L'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formule des intentions pédagogiques claires et réalistes, en lien avec des cibles d'apprentissage se rattachant aux visées du programme; • Recueille de l'information quant aux plans d'intervention touchant les élèves sous sa responsabilité; • Se familiarise avec les services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers dans son établissement d'attache; • Utilise du matériel didactique (supports visuels, cahiers, etc.) approprié répondant aux différents impératifs du. des cours à sa charge (ex. les intentions, le programme, les élèves, etc.); • Planifie réalistement dans le temps les activités d'enseignement-apprentissage; • Privilégie des scénarios variés d'activités d'enseignement-apprentissage qui favorisent l'interaction et la participation active des élèves.

Notes d'observation

Forces/Ressources	Difficultés/Points à améliorer

Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement collégial

COMPÉTENCE 4 *Réaliser en classe les activités d'enseignement-apprentissage en tenant compte des caractéristiques et des besoins des élèves*

Sens de la compétence	Composantes	Manifestations de la compétence chez l'étudiant.e
<p>La mise en œuvre et la supervision active des apprentissages coïncident avec un autre moment pédagogique important, soit l'interaction avec le groupe-classe. Elle concerne donc l'action proprement dite de l'enseignant.e avec ses élèves en vue de soutenir leurs apprentissages et leur réussite. De manière générale, cette compétence concerne des pratiques qui s'articulent autour de trois temps de la situation d'enseignement-apprentissage, soit l'ouverture, la réalisation et la conclusion.</p>	<ol style="list-style-type: none"> i. Capter et canaliser l'attention des élèves en début de période. ii. Introduire par une amorce une nouvelle portion de matière ou un nouveau contenu afin de rendre signifiants pour les élèves les apprentissages à réaliser. iii. Présenter clairement les objectifs du cours, les consignes, les attentes, la répartition des tâches, etc. iv. Effectuer un retour sur les savoirs préalables pertinents. v. Présenter clairement et de manière structurée les contenus à apprendre aux élèves. vi. Gérer l'ensemble des interactions dans la classe. vii. Mettre en place diverses approches et stratégies afin de susciter et de maintenir chez les élèves un engagement actif dans la tâche. viii. Fournir un niveau approprié de soutien à l'apprentissage en fonction des besoins des élèves. ix. Connaître et utiliser à bon escient les ressources pédagogiques et les services spécialisés disponibles pour répondre aux besoins de tou.te.s les élèves. x. Interagir à bon escient avec les élèves en cours d'activité. xi. Proposer, à des moments opportuns, des synthèses des éléments essentiels à retenir (ex. rappeler les concepts, connaissances, stratégies ou règles qui sont essentiels à retenir). xii. Donner des rétroactions quant au déroulement du cours. Annoncer le contenu à venir pour aider les élèves à se situer. 	<p>L'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démonstre une préparation de cours suffisante lors de la réalisation des activités en classe; • Établit un cadre de travail fonctionnel propice à l'apprentissage; • Donne des consignes claires aux élèves, s'assure de leur engagement dans la tâche et, le cas échéant, du respect des consignes de sécurité (en laboratoire, en atelier, etc.); • S'assure de la disponibilité en classe du matériel nécessaire; • Varie les modes de travail des élèves (individuel, en sous-groupes, en grand groupe); • Observe et guide les élèves et favorise leur participation aux échanges; • Gère le temps efficacement; • Se montre sensible aux contingences qui peuvent survenir en cours de route et cherche à s'y adapter dans l'action; • Synthétise les principaux éléments d'apprentissage; • Met en œuvre les mesures adaptatives prescrites par les différents plans d'intervention qui concernent les élèves sous sa responsabilité.

Notes d'observation

Forces/Ressources	Difficultés/Points à améliorer

Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement collégial

COMPÉTENCE 5 *Organiser/gérer le fonctionnement du groupe-classe*

Sens de la compétence	Composantes	Manifestations de la compétence chez l'étudiant.e
<p>Il est attendu d'un.e enseignant.e qu'il.elle soit en mesure d'établir et de maintenir un climat de classe propice à l'apprentissage. Au niveau collégial, la maturité des élèves facilite la gestion de classe. Toutefois, il est important d'établir les règles de fonctionnement du groupe-classe, d'en discuter avec les élèves et d'en assurer le respect tout au long des activités d'enseignement-apprentissage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> i. Superviser les activités de la classe de manière à créer un climat propice à l'apprentissage. ii. Faire respecter au besoin les règles de fonctionnement de la classe par différentes stratégies appropriées. iii. Favoriser la responsabilisation des élèves. iv. S'assurer, le cas échéant, du respect par les élèves des mesures de sécurité en place (ex. laboratoire, sortie de terrain, atelier, stage, etc.). 	<p>L'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prend les moyens nécessaires pour instaurer un climat de classe positif, propice à l'apprentissage et basé sur le respect mutuel; • Gère, le cas échéant, les comportements inappropriés avec diligence et discrétion par des mesures adéquates.

Notes d'observation

Forces/Ressources	Difficultés/Points à améliorer

Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement collégial

COMPÉTENCE 6 *Évaluer les apprentissages*

Sens de la compétence	Composantes	Manifestations de la compétence chez l'étudiant.e
<p>Les enseignant.e.s évaluent leurs élèves de diverses manières tout au long du processus d'enseignement-apprentissage, depuis sa planification jusqu'à la communication des résultats d'apprentissage. Au collégial, deux modes ou pratiques d'évaluation se conjuguent : l'évaluation formative et l'évaluation sommative.</p> <p>L'évaluation formative renseigne l'enseignant.e sur l'évolution des apprentissages en temps réel. Ainsi, l'enseignant.e questionne les élèves à des moments opportuns et leur donne des rétroactions leur permettant de progresser dans leurs apprentissages.</p> <p>L'évaluation est aussi réalisée de manière formelle, le plus souvent lors de situations authentiques au terme d'une boucle d'apprentissage (ex. examen récapitulatif ou certificatif). Le.la stagiaire est donc invité.e à développer ses compétences dans ces deux volets de l'évaluation. Il.elle pourra se familiariser avec les méthodes et outils d'évaluation qui auront cours dans le cadre de son stage en s'interrogeant sur le processus de conception et, si l'occasion le permet, aller au-devant dans la création de tels outils.</p>	<p>i. S'assurer de la cohérence entre les activités d'enseignement-apprentissage et les tâches évaluatives de manière à préparer adéquatement les élèves en vue de celles-ci.</p> <p>ii. Poser un regard critique sur l'évaluation des apprentissages.</p> <p>iii. Réguler la progression des apprentissages par différentes stratégies et ajuster son enseignement, le cas échéant, en fonction des difficultés émergentes.</p>	<p>L'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionne régulièrement les élèves pour prendre le pouls de la progression de leurs apprentissages; • Fournit des rétroactions aux élèves dans une perspective de soutien à l'apprentissage; • Encourage et soutient les élèves dans leur parcours d'apprentissage; • Se renseigne sur les méthodes et outils d'évaluation qui prévalent dans le champ disciplinaire dans lequel s'inscrivent son.ses cours et arrime les activités d'enseignement-apprentissage à ce.s dernier.s; • Remet en question le processus de conception des outils d'évaluation, la détermination des critères d'évaluation, etc.; • S'initie, avec l'aide de l'enseignant.e, à la correction d'examens ou de travaux (ex. utilisation de critères de performance ou de correction, appréciation du développement des compétences, etc.).

Notes d'observation

Forces/Ressources	Difficultés/Points à améliorer

Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement collégial

COMPÉTENCE 7 Mobiliser le numérique dans une perspective éducative

Sens de la compétence	Composantes	Manifestations de la compétence chez l'étudiant.e
<p>Comme le souligne le Conseil supérieur de l'éducation (2019), il est désormais difficile de concevoir l'enseignement collégial sans le numérique. En effet, le numérique est dorénavant omniprésent dans la société et influence inexorablement les habitudes de vie des élèves. Toutefois, l'utilisation qui doit en être faite en salle de classe ne peut se limiter aux usages du quotidien. Ainsi, il importe que les aspirant.e.s à la profession développent un agir compétent face au numérique, notamment dirigé par des habiletés et une certaine sensibilité quant à son utilisation dans une trame éducative.</p>	<ul style="list-style-type: none"> i. Exploiter les possibilités d'innover et d'utiliser en classe les outils et ressources numériques qui favorisent l'apprentissage. ii. Communiquer à l'aide du numérique (ex. suivi auprès des élèves, mise en forme des contenus, etc.). iii. Évaluer la pertinence de l'utilisation du numérique en fonction des activités et de l'intention pédagogique. 	<p>L'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionne, analyse, évalue et discrimine l'information dans le but de résoudre un problème ou d'enrichir ses connaissances; • Vérifie la crédibilité (la force) et la fiabilité des sources d'information auxquelles il.elle réfère et emploie des stratégies pour assurer la validité de l'information (ex. triangulation des sources, utilisation de base de données, etc.); • Communique avec ses élèves par le biais de différentes TIC; • Recherche des outils numériques dont il.elle peut faire usage pour l'enseignement et l'apprentissage et en évalue la pertinence et la portée; • Utilise adéquatement les outils numériques pour préparer et réaliser des interventions en classe.

Notes d'observation

Forces/Ressources	Difficultés/Points à améliorer

Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement collégial

COMPÉTENCE 8 *Collaborer étroitement avec les différent.e.s partenaires de l'établissement d'enseignement collégial*

Sens de la compétence	Composantes	Manifestations de la compétence chez l'étudiant.e
<p>Devenir enseignant.e, c'est aussi s'insérer dans une communauté formée de pair.e.s, de professionnel.le.s et d'intervenant.e.s techniques gravitant autour de l'activité enseignante. Apprendre à se concerter, à coopérer, voire à collaborer avec ces acteur.trice.s constitue donc l'une des dimensions du professionnalisme de l'enseignant.e qui doit être développée dès la formation initiale. Cette compétence est d'autant plus importante en enseignement collégial considérant la structure participative particulière qui régit le fonctionnement des établissements à l'intérieur desquels les enseignant.e.s ont un rôle névralgique à jouer.</p>	<p>i. Échanger avec les différent.e.s acteur.trice.s de la communauté éducative afin d'élargir sa compréhension du fonctionnement de l'établissement d'enseignement collégial.</p> <p>ii. Coopérer ou collaborer, le cas échéant, avec les équipes pédagogiques en place (ex. équipe départementale, équipe de programme ou comités institutionnels) afin d'assurer la concertation nécessaire à la qualité de la formation et à la bonne marche de l'approche-programme.</p> <p>iii. Coopérer ou collaborer avec les pair.e.s enseignant.e.s concerné.e.s à la conception et à l'adaptation des activités d'enseignement-apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la visée du développement des compétences des élèves.</p>	<p>L'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se familiarise avec la vie institutionnelle et les rôles et responsabilités des enseignant.e.s à l'intérieur de celle-ci; • Assiste, le cas échéant, aux réunions des équipes pédagogiques (ex. équipe départementale, équipe de programme ou comités institutionnels) selon les occasions qu'offre son contexte de stage; • Échange avec les intervenant.e.s et soumet ses idées lorsque cela est pertinent; • Participe aux travaux réalisés par ces équipes; • Coopère avec les enseignant.e.s pour la préparation d'outils pédagogiques (ex. examens, plans de cours); • Participe à des échanges formels ou informels qui ont trait à la gestion scolaire (ex. suivi des élèves).

Notes d'observation

Forces/Ressources	Difficultés/Points à améliorer

Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement collégial

COMPÉTENCE 9 *S'engager dans son développement professionnel afin de construire sa pratique de l'enseignement*

Sens de la compétence	Composantes	Manifestations de la compétence chez l'étudiant.e
<p>Les enseignant.e.s sont les premier.ère.s responsables de leur développement professionnel. Développer un agir compétent tôt en carrière est essentiel afin d'actualiser constamment ses pratiques professionnelles. Dans cette optique, les enseignant.e.s au collégial ont donc la responsabilité de s'investir à chaque étape de leur carrière, incluant la formation initiale, dans des initiatives variées de formation afin de mettre à jour, d'enrichir et d'élargir leurs connaissances et compétences professionnelles.</p>	<p>i. Adopter une posture réflexive afin de régulièrement faire le point sur ses compétences et de déterminer des moyens à mettre en œuvre pour les développer.</p> <p>ii. Actualiser et mettre en pratique de manière continue ses connaissances, afin de se tenir à jour : savoirs nouveaux, découvertes, nouvelles technologies, nouveaux dispositifs didactiques et pédagogiques, enjeux liés à la santé et à la sécurité au travail, etc.</p> <p>iii. Lire, analyser et évaluer de manière critique les écrits sur l'enseignement, dont ceux ayant trait à l'enseignement collégial, et en discuter afin d'en retirer des éléments pertinents pour sa pratique.</p>	<p>L'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse ses pratiques en cours de stage et en discute avec l'enseignant.e associé.e et avec le.la superviseur.e de stage; • Identifie des éléments de sa pratique à améliorer et d'autres aspects à enrichir ou à consolider; • Recherche, dans la littérature pertinente (professionnelle ou scientifique), de l'information relative à ses besoins, aux exigences du.des cours ou encore aux difficultés rencontrées et en extrait des solutions ou des pistes d'action pertinentes; • Cherche à appuyer ses pratiques sur des connaissances issues de l'expérience, mais aussi sur des connaissances acquises à l'université ou encore à partir de la littérature professionnelle ou scientifique; • Ajuste ou régule ses pratiques en fonction de l'évolution de son analyse ou encore à la lumière d'échanges avec l'enseignant.e associé.e et le.la superviseur.e de stage.

Notes d'observation

Forces/Ressources	Difficultés/Points à améliorer

Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement collégial

COMPÉTENCE 10 *Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions*

Sens de la compétence	Composantes	Manifestations de la compétence chez l'étudiant.e
<p>L'exercice de la profession impose, à l'enseignant.e ainsi qu'à l'aspirant.e à la profession, l'adoption de conduites qui se veulent orientées par une connaissance des enjeux éthiques de l'enseignement et des responsabilités professionnelles qui lui sont rattachées. Autrement dit, faire preuve de professionnalisme, c'est en réalité connaître et s'approprier le cadre éthique et réglementaire de sa profession et du collège et s'y conformer. C'est également connaître les responsabilités qui lui incombent et s'en acquitter au mieux de ses connaissances.</p>	<ol style="list-style-type: none"> i. Identifier les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle de l'enseignement et en développer une compréhension partagée avec les pair.e.s. ii. Actualiser ses connaissances des responsabilités et devoirs professionnels des enseignant.e.s à l'enseignement supérieur et du cadre légal dans lequel ils.elles travaillent. iii. Agir avec intégrité afin de préserver la dignité et la crédibilité de la profession enseignante, autant dans l'exercice de ses fonctions qu'à l'extérieur des murs du collège. iv. Agir avec vigilance et diligence pour préserver la confidentialité des informations qui se rapportent à la vie privée des élèves et des autres acteur.trice.s éducatif.ive.s. v. Être animé.e par la conviction que chaque élève a la capacité d'apprendre et adopter une posture juste et bienveillante à son égard. 	<p>L'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte le contrat éthique qui le lie à la profession enseignante; • Se renseigne à propos des politiques et règlements institutionnels, notamment ceux encadrant l'enseignement; • S'acquittent des responsabilités professionnelles qui lui incombent, et ce, au meilleur de ses connaissances; • Agit de façon responsable et rationnelle; • Préserve le caractère confidentiel des informations qu'il.elle est amené.e à connaître, et ce, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement d'enseignement; • Démonstre une posture juste et bienveillante à l'égard des élèves.

Notes d'observation

Forces/Ressources	Difficultés/Points à améliorer

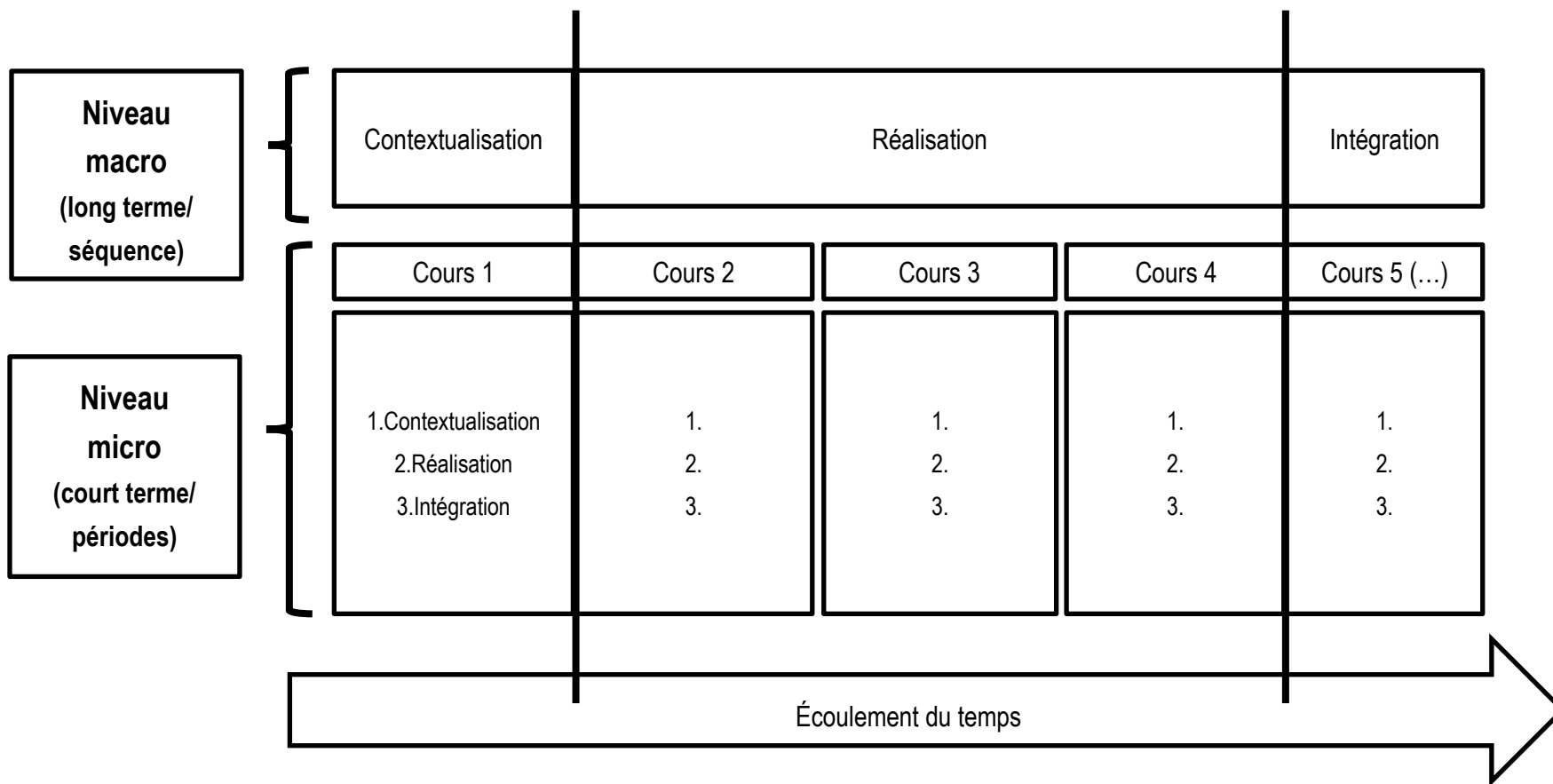
ANNEXE 2
PLANIFICATION

**ANNEXE 2.1 ÉTAPES DE PLANIFICATION D'ACTIVITÉS
D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE**

Modèle de planification d'une activité d'enseignement-apprentissage en trois temps de Potvin (2011)	
Étapes	Description
1. Contextualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Remise en contexte du .des concept.s mis de l'avant. • Rappel de ce qui a été vu aux cours précédents. • Tissage du fil d'Ariane, d'un continuum dans le processus d'apprentissage. • Phase d'amorce, permettant de capter l'attention des élèves et de faire une transition vers le contenu du cours. • Explicitation des objectifs du cours et de son positionnement dans un contexte élargi.
2. Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'une séquence de cours planifiée au préalable, intégrant diverses activités d'enseignement et d'apprentissage qui répondent aux intentions pédagogiques (ex. ateliers, enseignement magistral, exercices, lectures, laboratoires, projets, etc.).
3. Intégration	<ul style="list-style-type: none"> • Phase de synthèse et de consignation des points importants abordés dans l'activité d'enseignement. • Phase non dirigée vers l'enrichissement. • Rétroaction sur le déroulement général du cours.

De manière générale, une séquence d'activités d'enseignement-apprentissage a une durée variable allant de deux à cinq périodes pour les plus restreintes jusqu'à dix voire quinze périodes pour les plus élaborées.

ANNEXE 2.2 SCHÉMATISATION D'UNE SÉQUENCE D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE



ANNEXE 2.3 EXEMPLE DE PLANIFICATION (GÉNÉRALE)

Étape	Cours	Description sommaire
Contextualisation	1	<p>ACTIVITÉ PRÉPARATOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la mise en situation (http://saeeausecours.tk). • Présentation du concept de purification. • Remue-méninges : Comment peut-on purifier l'eau? • Présentation des méthodes de séparation des mélanges à l'aide des vidéos. • Devoir : Trouver un avantage et un désavantage pour chaque méthode dans un contexte de survie.
Réalisation	2	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en commun des avantages et désavantages trouvés au tableau. • Discussion de groupe sur les phénomènes de séparation dans la nature à partir de la démonstration terre et pluie. Lien entre les phénomènes naturels et les méthodes de séparation. <p>PLANIFICATION DE LA DÉMARCHE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des équipes. • Cahier de l'élève : Reformulation du problème, identification des critères de purification de l'eau par la filtration. • Formulation de la technique de mesure de l'efficacité de filtration.
	3	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection de six éléments à analyser. • Élaboration du protocole et des tableaux de données.
	4	<p>EXPÉRIMENTATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation pour déterminer la capacité de filtration des différents échantillons. • Synthèse des notions abordées.
	5	<p>CONCEPTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification de la combinaison d'échantillons optimale pour la filtration de l'eau dans le cadre de survie en fonction des résultats obtenus. • Disposition des échantillons choisis dans la bouteille de filtration fournie par l'enseignant.e. • Démonstration des filtres devant tous : Quel filtre sera le plus performant? • Prise de mesures pour l'évaluation de l'efficacité du filtre.
Intégration	6	<p>ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DU FILTRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filtration d'un échantillon de 250 ml d'eau souillée avec un filtre commercial. • Prise de mesures pour l'évaluation de l'efficacité du filtre. • Calcul de l'efficacité du filtre selon une donnée chiffrée (pourcentage). • Retour sur la démarche et sur la SAE.

ANNEXE 2.4 EXEMPLE DE PLANIFICATION (DÉTAILLÉE)

Cours 1 : Début de l'activité préparatoire

But pédagogique : Évaluer les connaissances et préconceptions des élèves.

Étape	Temps	Description	Rôle de l'élève	Rôle de l'enseignant.e	Matériel
Activité préparatoire					
<i>Contextualisation</i>	15 min	Présentation de la mise en situation et liens avec le maintien de la vie (voir <i>Noyau mou</i> , section 8 b intrans/extrant).	Écoute et répond aux questions de l'enseignant.e.	Présente le contexte et commente au besoin. Fait des liens entre le contexte de survie et les besoins en eau du corps humain . Questionne les élèves sur ces notions déjà vues.	(1) Mise en situation (http://saeaus.ecours.tk) (2) Ordinateur avec son et projecteur
<i>Réalisation</i>	10 min	Reformulation du problème. Remue-méninges : Comment peut-on purifier l'eau?	Reformule le problème individuellement (à finir en devoir). Fait un remue-méninges en équipe de deux ou quatre.	Anime et pose des questions aux élèves. Guide les élèves dans leur propre reformulation du problème.	(1) Cahier de l'élève 1
	15 min	Retour sur le remue-méninges : discussion de classe sur le concept de purification.	Écoute et participe à la discussion.	Anime la discussion.	(1) Cahier de l'élève 1
	25 min	Présentation des méthodes de séparation des mélanges (en lien avec la purification de l'eau).	Écoute et questionne.	Présente les différentes méthodes à l'aide des vidéos fournies.	(1) Vidéos sur les techniques de séparation des mélanges (http://saeaus.ecours.tk) (2) Ordinateur et projecteur
<i>Intégration</i>	10 min	Devoir : Trouver un avantage et un désavantage pour chaque méthode abordée en classe.	Fait le devoir de façon individuelle.	Présente le devoir et répond aux questions des élèves.	(1) Cahier de l'élève 1

ANNEXE 3

**PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES**

ANNEXE 3 PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES⁷

Mes principales cibles pour le stage à venir

Cible 1	<i>Exemple : « Confirmer mon intérêt pour l'enseignement au collégial. »</i>
Cible 2	
Cible 3	
Cible 4	
Cible 5	

⁷ Inspiré de Murray, N. (2011). *Outil de développement professionnel : Journal de bord, enseignants au collégial*. Jonquière : Cégep de Jonquière.

Plan d'action personnel de développement de ses compétences professionnelles

Compétence.s ciblée.s	Objectifs spécifiques de développement et priorité⁸	Inventaire des acquis personnels⁹	Moyens	Suivi en cours de stage et résultats obtenus
Compétence 8 Mobiliser le numérique dans une perspective éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Incorporer davantage d'outils numériques dans mes pratiques d'enseignement (2). 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une bonne maîtrise des logiciels de dessin technique. • Avoir une bonne connaissance de la suite Office. 	Il sera possible d'introduire des activités d'enseignement-apprentissage faisant appel à des logiciels de dessin. Mes discussions avec mon enseignant.e associé.e me permettront de mieux évaluer la portée pédagogique de ces logiciels et aussi d'en cibler d'autres analogues.	

⁸ **Légende :** 1. importance élevée; 2. importance modérée; 3. importance faible.

⁹ Il s'agit de ressources déjà présentes au départ, avant le début du stage. Ces ressources peuvent aussi bien provenir d'expériences personnelles ou être acquises lors d'un précédent stage qu'être apprises en formation universitaire.

ANNEXE 4

AUTOANALYSE D'UNE VIDÉOSCOPIE

ANNEXE 4 AUTOANALYSE D'UNE VIDÉOSCOPIE (ALLAIRE, 2005)

- Regardez l'enregistrement.

Voici des exemples d'aspects auxquels vous devez porter attention pendant le visionnement :

- Amorces du cours, transitions entre les activités et fin du cours;
 - Clarté des explications apportées, des consignes fournies, etc.;
 - Comportements et réactions des élèves;
 - Déplacements dans la classe : les vôtres et ceux des élèves;
 - Langage verbal et non verbal;
 - Implication des élèves dans les activités;
 - Atmosphère générale de la classe;
 - Etc.
- La rédaction de votre analyse devrait inclure les aspects précédemment mentionnés en tenant compte des quatre étapes générales suivantes du modèle d'analyse réflexive.
 - **Intention** : Pour le cours pendant lequel vous avez été filmé.e, quelle était votre intention pédagogique? Que désiriez-vous amener les élèves à faire? Quels savoirs vouliez-vous qu'ils.elles développent? Où désiriez-vous les amener d'un point de vue de l'apprentissage? Il s'agit ici de présenter ces divers éléments afin de situer le contexte de votre intervention.
 - **Action** : De quelle façon le cours s'est-il déroulé? Quelles sont les activités qui ont eu lieu? En quoi ces activités étaient-elles liées à vos intentions initiales? En regardant la vidéoscopie, avez-vous remarqué des événements dont vous n'avez pas eu conscience pendant le cours où vous avez été filmé.e? Lesquels? À quel moment ces événements ont-ils eu lieu? Y a-t-il des séquences dont vous êtes étonné.e?
 - **Résultat** : Quel bilan faites-vous du cours? En êtes-vous satisfait.e? S'est-il déroulé tel que vous l'aviez anticipé?
 - **Réinvestissement** : À la lumière de ce que vous avez observé, quelles sont les pistes d'amélioration que vous souhaitez cibler pour la suite? Pour quelles raisons identifiez-vous celles-ci plus que d'autres? Quels sont les prochains buts que vous aimeriez atteindre dans votre développement à titre d'enseignant.e? Quels sont les moyens à mettre en place de votre part pour y parvenir?